



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA CREUSE

Préfecture  
Direction de la Citoyenneté  
et de la Légalité  
Bureau des Élections et de la  
Réglementation

**Arrêté n° 23-2018-11-15-001 en date du 15 novembre 2018  
fixant la liste des candidats à l'élection municipale partielle complémentaire  
de la commune de ANZEME des 2 et 9 décembre 2018**

**La Préfète de la Creuse,  
Chevalier dans l'Ordre National du Mérite,**

VU le code électoral, et notamment son article L. 258 ;

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2122-8 et L. 2122-14 ;

VU le décès de Monsieur André REVEIL, conseiller municipal ;

VU la démission en date du 21 octobre 2018 de Monsieur Alain FAVIERE, de son mandat de maire et conseiller municipal, acceptée le 30 octobre 2018 ;

VU la démission en date du 24 octobre 2018 de Monsieur Alain HIRault, de son mandat de troisième adjoint au maire et conseiller municipal acceptée le 30 octobre 2018 ;

**CONSIDERANT QUE**, pour ces circonstances, le conseil municipal de ANZEME doit être complété ;

VU l'arrêté n° 23-2018-11-05-002 en date du 5 novembre 2018 portant convocation des électrices et des électeurs de la commune de ANZEME ;

**CONSIDERANT** les candidatures déposées pour le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> tour, à la préfecture de la Creuse, les mardi 13 et mercredi 14 novembre 2018 de 9H à 17H ;

**SUR PROPOSITION DE** M. le Secrétaire Général de la préfecture de la Creuse,

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup>** - La liste des candidats admis à se présenter au premier tour de scrutin du dimanche 2 décembre 2018 et éventuellement au second tour le dimanche 9 décembre 2018 pour l'élection municipale partielle complémentaire dans la commune de ANZEME est annexée au présent arrêté.

**Article 2** - M. le Secrétaire Général de la Préfecture de la Creuse et Madame le Maire par intérim de la commune de ANZEME sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché aux emplacements habituellement réservés à cet effet.

Fait à Guéret, le 15 novembre 2018

**Pour la Préfète et par délégation,  
Le Secrétaire Général,**

Olivier MAUREL

**LISTE DES CANDIDATS À L'ÉLECTION MUNICIPALE PARTIELLE  
COMPLÉMENTAIRE DE ANZEME  
DES DIMANCHE 2 ET 9 DECEMBRE 2018**

- Mme Viviane DUPEUX
- Mme Christiane METON
- M. Michel BERTRAND

Vu pour être annexé à mon arrêté en date de ce jour, le 15 novembre 2018

**Pour la Préfète et par délégation,  
Le Secrétaire Général,**

**Olivier MAUREL**

